



## PROJET 2023 CCDS

**Repérer et mobiliser les publics « invisibles » et en priorité les plus jeunes d'entre eux sur le bassin de la CCDS**

---

*2022*

---

**Contre les phénomènes de « non recours »  
Aller vers les « jeunes invisibles » pour les remobiliser**



## INTRODUCTION

Lauréat de l'appel à projet « repérage et mobilisation » lancé en 2019 par la DETCC, la Mission Locale Régionale de Guyane (MLRG) a proposé un Dispositif Mobile de Proximité. Ce dispositif a depuis été internalisé à la demande de la CACL compte tenu des résultats très encourageant de mobilisation des publics qui ne seraient pas venu spontanément vers les institutions.

En effet, la Guyane compte actuellement 23 000 jeunes NEET et seulement 2% (750) d'entre eux sont bénéficiaires du contrat engagement jeune. Ces jeunes sont difficilement repérables et deviennent intouchables par les dispositifs de droit commun. Leur absence de statut les inscrit rapidement dans un processus d'exclusion de la société, jusqu'à les rendre « invisibles ».

Plusieurs difficultés rencontrées par ces jeunes concourent à leur marginalisation :

- Difficultés de mobilité.
- Difficultés socio-économiques et familiales (Préoccupations très éloignées de l'emploi, ces jeunes sont en mode « survie » (besoins primaires), ce qui les empêchent de se mobiliser dans un parcours d'insertion).
- Non recours
- Déficit de formation, de qualification.
- Difficultés à se projeter.

Les modes d'interventions classiques actuellement proposés, de types conventionnels, touchent très peu cette typologie de jeunes. Les résultats sont donc quantitativement et qualitativement très médiocres.

LES QUATRE TYPES DE NON-RECOURS SELON LA TYPOLOGIE DE L'OBSERVATOIRE DES NON RECOURS AUX DROITS ET SERVICES <sup>1</sup>	
Types de non-recours	Définitions des types de non-recours
Non-connaissance	L'offre sociale n'est pas connue
Non-demande	L'offre sociale est connue, mais n'est pas demandée
Non-proposition	L'offre sociale n'est pas proposée ou n'est pas activée
Non-réception	L'offre sociale est connue, demandée, mais n'est pas reçue

Afin de répondre à la dialectique « offre d'insertion/non recours », Il s'agit pour la mission locale, d'inscrire son action dans une démarche active de mise ou remise en lien, une **démarche « d'aller-vers »**, afin de permettre **le repérage** de ces jeunes, **renouer le dialogue** pour ensuite **les remobiliser** au moyen d'**un accompagnement éducatif-socio-professionnel** adapté à chacun.

Notre proposition sur le territoire de la CCDS est d'innover dans le mode d'intervention pour être plus efficace et véritablement capter les publics concernés.

<sup>1</sup> <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01779385/document/> L'OBSERVATOIRE DES NON RECOURS AUX DROITS ET SERVICES

## 1- Présentation du Dispositif

Dispositif
<p>- <b>Mobilisation d'un équipe mobile</b>, composée d'un médiateur, d'un CIP, et d'un coordonnateur (profil éducateur spécialisé), qui fonctionnerait sur un mode de « séquences et de permanences » dans les quartiers et le territoire de la CCDS.</p> <p>- <b>Quartiers Cibles</b> : à définir avec les partenaires des communes. En effet près de 60% des 16-25 ans de Guyane vivent en quartier prioritaire<sup>2</sup>.</p> <p>Roulement : <b>séquentiel dans les quartiers (6 mois)</b></p> <p>Sur un an, 2 quartiers couverts, 120 jeunes bénéficiant d'un accompagnement intensif par pôle. Soit au total <b>240 jeunes</b> à l'échelle du territoire de la CCDS.</p> <p><b>Les Indicateurs que nous observerons finement :</b></p> <p>Nombre de jeunes bénéficiant d'un primo accompagnement : (sensibilisation/information et orientation vers les dispositifs de droit commun)</p> <p>Nombre de Jeunes touchés : contacts et premières approches</p>
<p>- <b>Lieu d'intervention : milieu ouvert</b> au moyen d'un <b>mini-bus aménagé</b> (lieu symbolique et physique d'identification) et facilitation (espace) pour l'accueil lors des permanences, intra et extra dispositifs (partenaires extérieurs)</p> <p>Pour le backoffice les locaux et équipements de la mission locale seront utilisés.</p>

Ainsi, ce nouveau dispositif consiste à:

- Lutter contre le phénomène du « non recours » des jeunes.
- Proposer un « véritable **choc d'accompagnement** avec une **offre élargie de solutions globales et adaptées** » au sein des quartiers.
- Pénétration des quartiers des services SPE et d'un dispositif social hors temps institutionnels
- Développer un **partenariat** et un maillage solide (cohérence entre acteurs)
- Favoriser la cohésion sociale (lutter contre le sentiment d'abandon et d'isolement)
- Favoriser une entrée positive dans un parcours d'insertion (lutter contre le travail informel)

## 2- Caractéristiques du public dit « INVISIBLES »

<sup>2</sup>Observatoire national des zones urbaines sensibles, pg 143 <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000865.pdf>

**Public : Jeunes dits « invisibles », âgés de 16-29 ans, en dehors de tous dispositifs de droit commun, du SPE.**

Qui sont ces jeunes dits « invisibles » ?

Plusieurs études ont été menées sur le phénomène sociétal des jeunes invisibles, nous avons extrait du Rapport de recherche « Les jeunes invisibles » de Claire Bernot-Caboche, un texte qui pour nous traduit le processus qui s'exerce.

*« Quand les jeunes n'ont plus de place dans la société, ils se mettent en « mode protection » et s'en isolent naturellement. Soit, comme un « bateau ivre », ils dérivent sans cap et sans vision d'avenir, pour rejoindre le « clan des invisibles ». Soit, comme les NEET japonais, ils créent un nouveau monde où le « vivre ensemble » l'emporte sur l'appât du gain, un monde « hors sol », un monde parallèle, avec ses règles et ses propres « citoyens » reconnus comme appartenant à un collectif. À l'aune des mutations sociétales, les jeunes dans toutes leurs composantes constituent un objet complexe, en mouvement, qu'il est nécessaire d'expliquer. Mais, comprendre ce processus d'entrée en « invisibilité », nécessite de décortiquer avec méthode les concepts en jeu, d'en interpréter les contenus. »*

En effet, en Guyane nous pouvons émettre l'hypothèse que ce phénomène de clan et de monde « hors sol » serait exacerbé par une économie informelle. Les jeunes n'ont plus recours aux institutions ni au travail formel, en premier lieu parce qu'ils se sentent exclus et en deuxième lieu, parce qu'ils considèrent que l'effort nécessaire pour retrouver une place est insurmontable et inaccessible. Pour pouvoir mobiliser ce public, il est important de les caractériser de manière fine et singulière. Ce dispositif mobile nous aidera à sortir d'une analyse situationnelle pour aller chercher les réelles causes des mécanismes qui induisent ces jeunes à s'inscrire dans un parcours informel, d'inactivité et/ou du « non recours ».

Notre rôle sera de proposer de possibles remédiations visant à une meilleure inscription sociale, en rétablissant la confiance nécessaire entre eux et la société, en cherchant leur adhésion, en tenant compte de leurs difficultés et de leur potentiel, afin et leur permettre d'accéder aux différents dispositifs, de manière adaptée et calibrée à leurs besoins (montée en compétences progressives)

### **3- Constitution de l'équipe pluridisciplinaire**

**Quatre angles d'approches complémentaires semblent nécessaires pour aller vers les jeunes du « non recours » dits « invisibles » : la médiation sociale, l'éducation spécialisée, et l'expertise dans le champ de l'insertion.**

Nous mobiliserons sur le terrain, un triptyque solide, constitué d'une équipe pluridisciplinaire par pôle :

- Médiateurs
- 1 éducateur spécialisé
- 1 Conseiller d'insertion professionnelle

L'éducateur spécialisé aura également la fonction de coordination de l'équipe de terrain.

Il est nécessaire de rajouter à cette équipe un **Chef/fe de projet du** pour l'ingénierie sociale, (l'expertise dans le portage de projet).

### **Pourquoi ces quatre approches ?**

**Tout d'abord, la médiation sociale** est un « processus de création et de réparation du lien social et de règlements des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose ».

Cette forme d'intervention sociale favorise la production de données sur des échelles territoriales (quartiers) peu observées, elle est flexible, adaptée à la population et à ses besoins et permet d'identifier des préconisations pour l'action publique. « *La médiation sociale contribue à la cohésion sociale, à la solidarité, à la sociabilité et à l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable* »

Ainsi, la médiation sociale dans les quartiers propose des solutions qui ont fait leurs preuves ailleurs.

**La médiation sociale** prend donc une part essentielle dans l'approche que nous proposons, nous allons sur ce volet nous appuyer sur l'expertise du chef de projet qui a piloté l'expérimentation de la Médiation sociale dans les quartiers de 2014 à 2016 et qui œuvre actuellement avec succès dans la médiation sociale en milieu scolaire sur l'ensemble du territoire.

**Ensuite, l'éducation spécialisée** a pour objet d'apporter une lecture dynamique par une approche systémique des problématiques rencontrées. Formé à l'observation et l'analyse, aux interventions sensibles, l'éducateur spécialisé est force de proposition et d'ajustement de la pratique du lien. Son intervention doit permettre de lever les différents freins à une insertion sociale et professionnelle positive en travaillant avec le jeune sur la prise de conscience et l'appropriation des différents facteurs l'en empêchant. Il l'accompagne ainsi à devenir l'acteur principal de son projet de vie.

Ainsi, l'éducateur favorise par la mise en œuvre de méthodes et de techniques spécifiques, le développement personnel, la maturation sociale et l'autonomie des jeunes qu'il accompagne.

Professionnel créatif de l'aide à autrui, l'éducateur spécialisé intervient particulièrement là où il y a souffrance et marginalisation.

**L'expertise dans le champ de l'insertion professionnelle** jouera un rôle important dans ce dispositif auprès des jeunes. Dans la phase d'accroche, pour aider à résoudre les problèmes qui lui sont exposés, le CIP favorisera un espace d'écoute et d'observation.

Dans la phase d'accompagnement, il dressera tout d'abord un bilan du parcours du jeune (niveau de formation, emploi, logement, revenus...), avant de passer en revue les obstacles techniques soulevés et les solutions à explorer. Son travail d'analyse doit être précis pour permettre une aide sur mesure, adaptée au cas par cas.

**Enfin l'ingénierie sociale**, portée par le chef de projet, qui sera garant de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du dispositif. Il définira les stratégies adaptées à chaque quartier, afin de créer ou d'adapter des outils techniques et d'analyse spécifiques. L'ingénierie sociale aura également pour

fonction d'ensembliser pour combiner et faire collaborer tous les corps de métier concourant à la mise en œuvre du dispositif pour garantir la qualité des interventions proposées.

**La composition de cette équipe de terrain vient donc répondre à des objectifs précis :**

- Raccrochage, création et réparation du lien social (médiation sociale)
- Accompagnement des jeunes en situation du « non recours » avec une approche systémique et globale (coordonnateur/profil éducateur spécialisé)
- Projet d'insertion - Expertise dans le champ de l'insertion, de la formation (conseiller insertion professionnelle)
- Analyse des enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels et détermination des principaux leviers sur lesquels peuvent s'engager les actions sur le terrain (chef/fe de projet ingénierie sociale)

#### **4- Fonctionnement de l'équipe**

La présence dans les quartiers de l'équipe pluridisciplinaire serait en soirée et le weekend (les samedis).

L'équipe interviendrait sur des horaires qui seront déterminés pour être complémentaires aux temps de présence des différents partenaires de terrain déjà implantés localement : associations, institutions et services publics.

Ces acteurs travaillant généralement au cours de la journée, nous proposons une intervention en soirée et le weekend pour créer du lien social à des moments où les services publics sont en retrait, en luttant contre le sentiment d'abandon et l'isolement du « public jeunes » ciblé.

Les médiateurs de terrain interviendront toujours en binôme avec un travailleur social expérimenté, éducateur spécialisé et/ou le CIP.

Ainsi, un conseiller en insertion professionnelle viendra compléter l'équipe opérationnelle de terrain pour faciliter la mobilisation des jeunes sur l'insertion professionnelle. En effet, nous souhaitons conserver ce triptyque de l'équipe de terrain « noyau dur » afin d'articuler les compétences et les pratiques de chacun pour un travail de terrain axé sur « la Création du lien, la mobilisation et la construction **d'un parcours d'accompagnement** socio-professionnel »

Le che/fe de projet sera le pilote de « l'orchestre social » et veillera au développement stratégique du dispositif ainsi que les réajustements nécessaires pour conserver la pertinence et la cohérence de l'intervention sociale à destination du public jeune.

En fonction des besoins, un roulement spécifique doit être pensé :

- Les temps de présences actives de proximité dans les quartiers
- Organisation de temps non conventionnels (16h-18h, 18h-20h, 20h-21h)

La durée d'intervention sur 1 quartier est en moyenne de 6 mois, ce qui nous permettrait sur un an d'investir 2 lieux différents par bassin.

Par quartier ou lieu d'habitation nous envisageons de toucher une vingtaine de jeunes et d'en accompagner entre quinze et vingt.

## Lieux d'interventions

L'équipe interviendrait sur le bassin de la CCDS, en ciblant sur chacun commune 2 quartiers prioritaires où nous trouverons les publics cibles

## **5- Modalités d'interventions**

Nous proposons de définir une modalité générale d'intervention sur les territoires que nous investirons, pour ensuite, pouvoir établir une approche spécifique sur chaque quartier. Ainsi, de la phase « diagnostic » sera issue la phase « action ».

### **Nous proposons une intervention en 4 phases:**

1. Diagnostic territorial à l'échelle du quartier et création du lien social
2. Ingénierie sociale, stratégie d'intervention
3. Mise en œuvre du plan d'action
4. Accompagnement et/ou Orientation et vers le droit commun

### **Phase 1 / Diagnostic territorial à l'échelle : du quartier et création du lien social :**

Afin de pouvoir déterminer les actions à mettre en œuvre sur un quartier spécifique, il est essentiel de commencer par un diagnostic à l'échelle du quartier pour identifier les besoins, les acteurs et déterminer la stratégie qui va être utilisée pour mobiliser les publics cibles.

Pour cela l'équipe pluridisciplinaire de terrain va s'implanter dans le quartier à travers un espace identifié et sur une temporalité variable.

L'objectif de cette phase est :

- D'établir le contact et le lien avec les jeunes habitants de quartier,
- D'être à leur écoute pour établir une relation de confiance
- De déterminer un plan d'action.

Nous prévoyons pour l'équipe de terrain, qui n'aura pas toujours à disposition au sein du quartier un espace identifié, **un mini Bus de 10 places**, avec des banquettes rétractables. Cet espace sera conçu comme un lieu convivial où les jeunes pourront venir s'ils le souhaitent, discuter avec les membres de l'équipe, prendre un jus ou un café, etc. Cet espace sera un lieu de ressource physique et symbolique identifié par la population jeune, et un espace de propositions.

Durant cette étape de diagnostic qui peut durer entre 2 à 4 semaines, l'équipe, sur le terrain, devra prendre du recul sur les situations, les analyser et définir les actions à mener. Il est important de noter que pendant cette phase, les intervenants apporteront un certain nombre de réponses immédiates, qui sont à leur portée, permettant ainsi de crédibiliser leurs actions et leurs présences.

L'éducateur spécialisé, outre son rôle de coordination de l'équipe d'intervention aura la charge de cette mission d'analyse et de collecte d'informations. Chaque membre de l'équipe devra également

apporter les éléments concernant les différents items de vie sociale et professionnelle des jeunes du quartier.

Les éléments recueillis par l'ensemble de l'équipe feront l'objet d'une synthèse et d'une réflexion sur les besoins et les axes à dégager en terme d'accompagnement.

L'équipe se basera sur ces éléments spécifiques pour réaliser le projet d'accompagnement du jeune .

### **Phase 2/ Ingénierie sociale, stratégie d'intervention :**

Une fois le diagnostic établi, l'ensemble de l'équipe avec le chef de projet ingénierie sociale pourra déterminer un plan d'action :

- Choix d'un public cible
- Arrêter (pré-définies pendant la phase diagnostic )les actions permettant de rentrer dans la phase de mobilisation.

Cette phase demande une expertise d'ingénierie sociale pour bien ajuster les modes d'interventions et le choix des partenaires qui interviendront.

Des ateliers individuels et collectifs peuvent être pensés en fonction des besoins des jeunes.

### **Phase 3/ Réflexion et mise en œuvre du plan d'action (feuille de route pour 3- 4 mois d'accompagnement intensif) :**

Le chef de projet et l'éducateur spécialisé, sont garant de cette étape sur le plan logistique et de la mobilisation des moyens. L'organisation des temps de présence active de proximité devront s'articuler avec le travail d'accompagnement (temps individuel et de groupe).

Les autres acteurs de terrain seront mobilisés à entretenir le lien permanent avec les jeunes pour permettre leur participation aux actions et aux ateliers mis en œuvre.

Durant cette phase, la réflexion sera portée sur :

- La définition du programme d'action/feuille de route
- L'organisation et le réajustement de la mission au regard des besoins repérés
- La mise en place d'outils et de méthodes outils et méthodes adaptés
- L'organisation des temps de réunions de synthèses/réflexions (étude de cas)
- La mise en place des projets socio-éducatifs et professionnels de groupe et individuel

### ***Exemple d'actions articulées :***

#### **« Aller vers » - Initiative pour aller au contact des jeunes**

**PRISE DE CONTACT :** Se rendre dans le lieu de domicile

- Présence active de proximité

- Educateurs spécialisés/ point écoute-conseils et recherche de l'adhésion des jeunes
- Proposition d'accompagnement
- Mini Bus pour aller à la rencontre des jeunes et pour les permanences

Nous proposons la mise en place d'une permanence d'accueil, sans RDV, afin d'assurer le lien entre l'ensemble des partenaires et les personnes souhaitant bénéficier d'une information.

#### **Phase 4/ Orientation et/ou Accompagnement intensif vers le droit commun :**

Suite et parallèlement aux actions qui auront été menées, des parcours individuels vont se dessiner et se préciser. Ce que nous devons garantir au maximum c'est la construction d'un parcours d'accompagnement permettant un lien plus direct avec les institutions, afin d'éviter que les bénéficiaires soient noyés dans la complexité administrative pouvant entraîner le décrochage des jeunes.

Le rôle du CIP dans cette phase est essentiel, il doit être un facilitateur entre le jeune et l'institution et permettre le développement d'un réseau de partenaires des acteurs du SPE.

Un projet devra être alors co-construit avec le jeune.

Chaque jeune bénéficiera d'un livret de parcours qui lui permettra de renseigner toutes ses démarches administratives, inscriptions, participations aux ateliers, tâches à prioriser, objectifs retenus etc ... Ce livret de parcours lui permettra également de suivre son évolution au fil de l'accompagnement.

Lorsque le jeune aura intégré un dispositif de droit commun, l'équipe sera garante d'un suivi ponctuel afin de sécuriser au maximum le parcours d'insertion (appel périodique, pique de rappel des RDV etc..).

#### **EVENEMENTIEL**

- Événements sportifs et ludiques à destination des jeunes
- Grand jeu dans les quartiers pour attirer les jeunes et leur proposer de s'insérer dans des activités de loisirs
- Manifestation culturelles et festives locales (généraux )
- Organisation d'évènements festifs « grand public »
- Ateliers – activités thématiques spécialisées
- Création d'un Club Ambition Réussite et /ou prévention santé

#### **COMMUNICATION CIBLEE**

- Co construction d'outils par les jeunes (vidéos, capsules audio...)

## LE BUDGET

Budget prévisionnel DMP CCDS			
Charges	Prévisionnel	Produits	Prévisionnel
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60- ACHATS</b>	<b>4 500 €</b>	<b>70 - VENTES DE PRODUITS FINIS DE MARCHANDISES, DE MARCHANDISES DE PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>- €</b>
Prestations de services	2 000 €	ventes de produits finis, de marchandises, prestation de service	- €
Matières et fournitures	2 000 €	<b>73- DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION</b>	<b>- €</b>
Autres fournitures	500 €	Dotations et produits de tarification	- €
<b>61- SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>7 478 €</b>	<b>74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>158 868 €</b>
Locations	5 484 €	Etat (CPO)	70 000 €
Entretien et réparations	1 000 €		
Assurance	994 €		
Documentation			
<b>62- AUTRES SERVICES EXTERIEURES</b>	<b>3 360 €</b>		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication	500 €		
Déplacements, missions	2 500 €	Région (CTG)	58 868 €
Services bancaires, autres	360 €		
<b>63- IMPOTS ET TAXES</b>	<b>658 €</b>	Intercommunalité(s)	
Impôts et taxes sur rémunération		CCDS	30 000 €
Autres impôts et taxes	658 €	Communes	
<b>64- CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>142 872 €</b>		
Rémunération des personnels Médiateur	32 500 €		
Rémunération des personnels CIP	50 894 €		
Rémunération des personnels Chef de projet Educ spé	59 478 €		
Charges sociales		0	
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>			
<b>66 - CHARGES FINANCIERES</b>			
<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		Organismes sociaux	
<b>68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS</b>		Fond(s) européen(s)	
<b>CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES A L'ACTION</b>			
Charges fixes de fonctionnement		Subventions autres établissements publics	
Frais financiers			
Autres charges indirectes		Aides privées	
		<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	
		Cotisations, dons manuels ou legs	
		Autres produits de gestion courante	
		<b>76 - PRODUITS FINANCIERS</b>	
		<b>77- PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
		<b>78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS</b>	
		Report ressources non utilisées d'opérations antérieures	
		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>158 868 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>158 868 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>158 868 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>158 868 €</b>

## ANNEXE

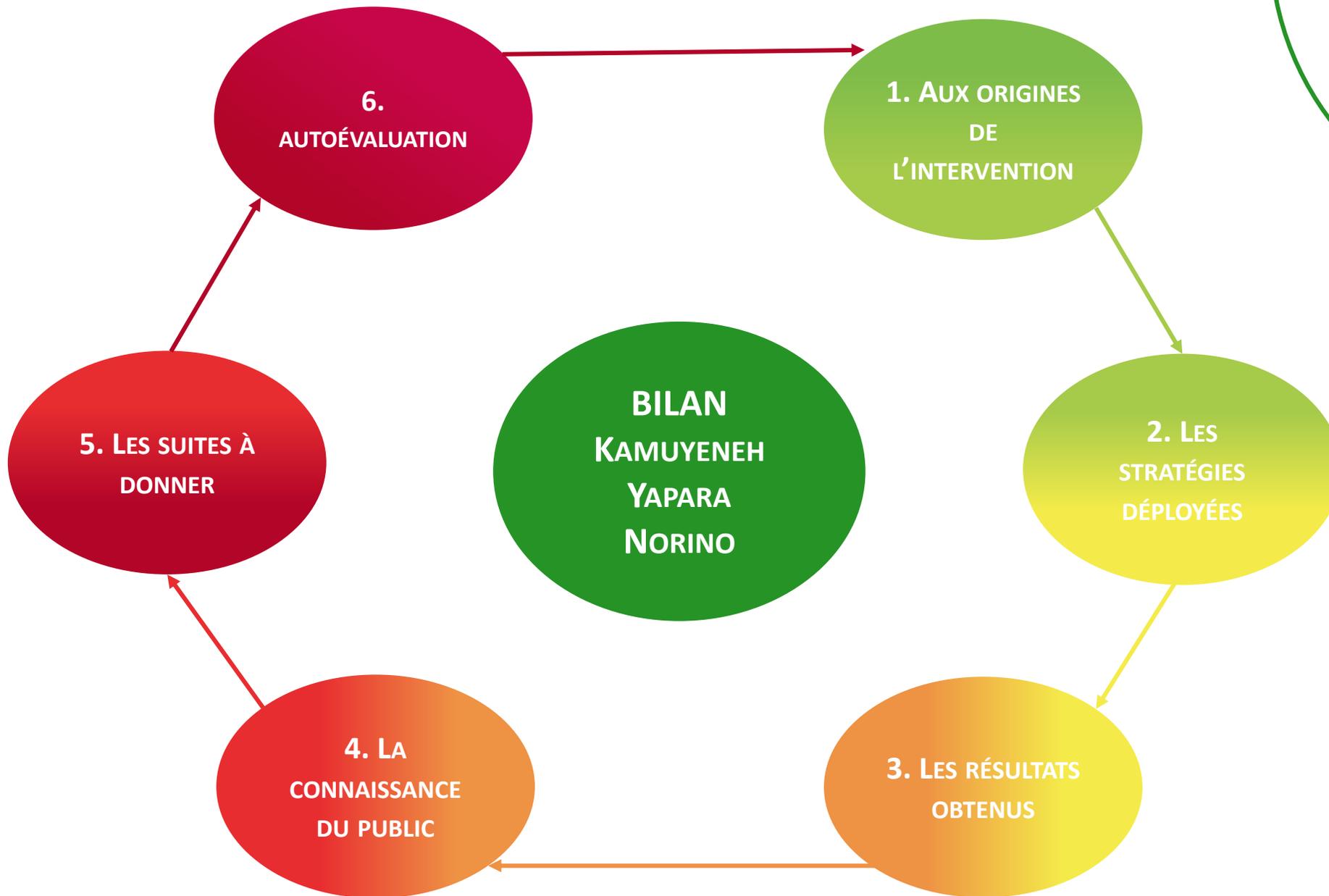
# DISPOSITIF MOBILE DE PROXIMITÉ



## KAMUYENEH – YAPARA- NORINO



# DISPOSITIF MOBILE DE PROXIMITÉ

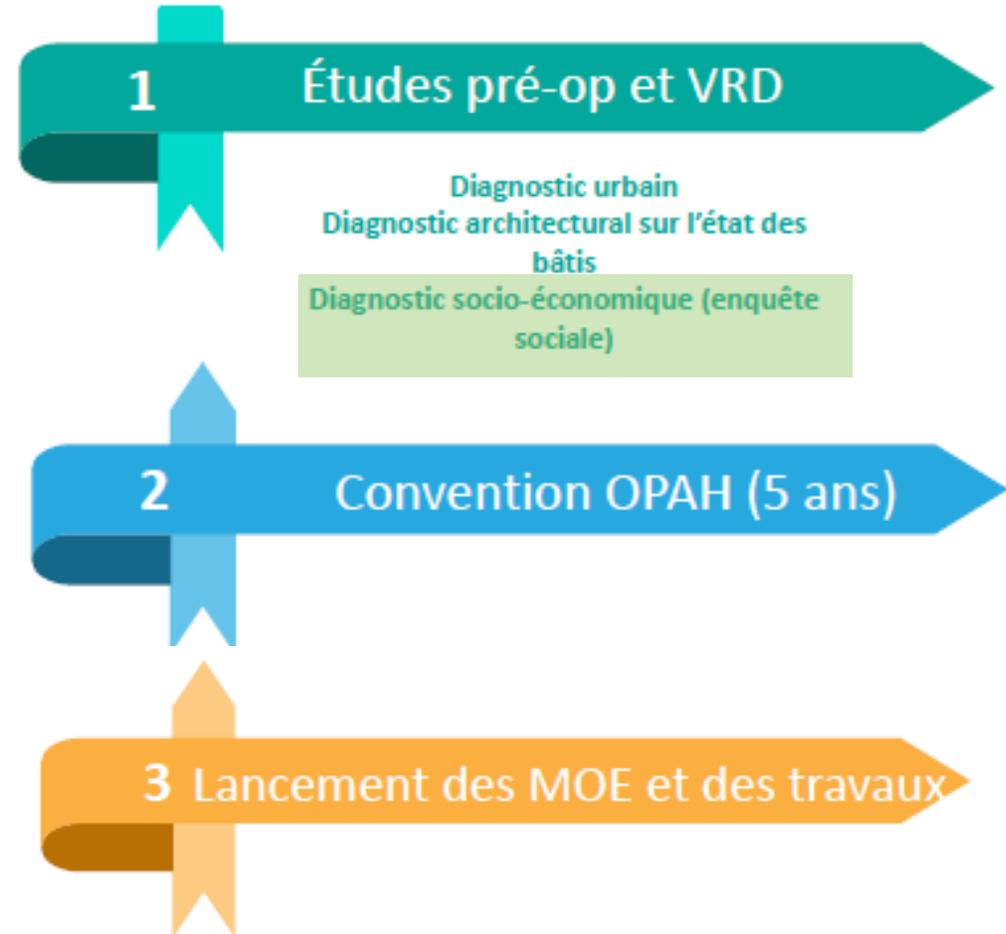


# ... une demande de la CACL dans le cadre d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

1. Résorber les situations d'habitat indigne
2. Développer une offre en accession à la propriété
3. Créer les conditions d'un aménagement durable
4. Accompagner les ménages vers une sécurisation administrative
5. Participer à répondre aux enjeux en matière de politique de la ville sur les priorités identifiées par les habitants :
  - Développement économique
  - **Insertion des jeunes**
  - Accès au droit

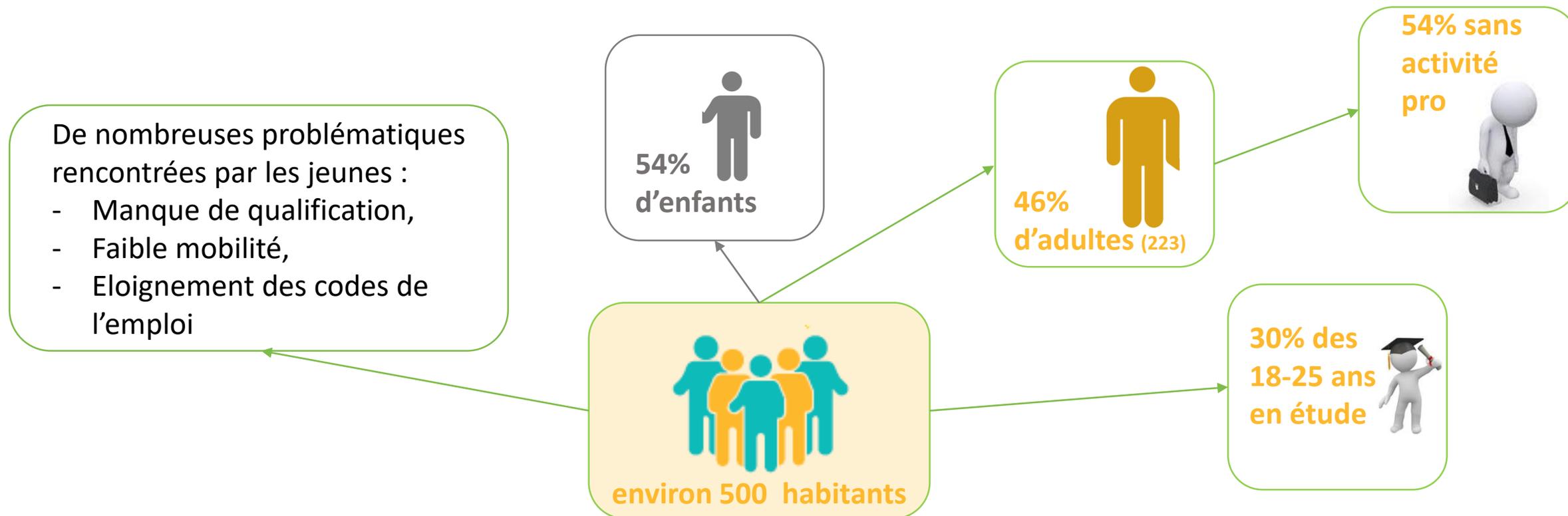
## OBJECTIFS

## ÉTAPES



# Diagnostic socio-économique (enquête sociale)

Kamuyeneh et Yapara



Une intervention de 5 mois menée par Peupl'en Harmonie :

- Entretiens avec les ménages (vie au village, développement économique, insertion, animations),
- **Animations au sein des villages,**
- Concertations collectives (préfiguration ACI, maison polyvalente, structuration de l'artisanat)

## ... l'intervention spécifique de l'équipe mobile

### OBJECTIFS

- 🚩 Avoir une meilleure **connaissance du public**;
- 🚩 Comprendre les **réalités sociales, culturelles et économiques** dans lesquelles évoluent certains jeunes pour adapter les réponses que nous leur apportons ;
- 🚩 Identifier les **enjeux** qui ont cours sur un territoire et mobiliser les **acteurs** en mesure d'y répondre;
- 🚩 Diversifier nos **modes de contact**;
- 🚩 Organiser des **actions de terrain** qui favorisent la confiance en soi, la connaissance de soi, la collaboration, l'identification de ses compétences
- 🚩 (Re)donner envie aux jeunes d'**aller vers le droit commun**
- 🚩 Rendre accessible les **opportunités** qu'offre le marché du travail

- 🚩 Un **responsable de programme** (Ingénierie d'intervention sociale),
  - 🚩 Un **conseiller** en insertion,
  - 🚩 Deux **médiateurs** sociaux,
- 🚩 Un **minibus aménagé** (matériel d'animation, matériel d'accompagnement),
  - 🚩 **6 mois** d'intervention sur un même territoire
- 🚩 Un **accompagnement individualisé** couplé à l'animation des quartiers
  - 🚩 Une mobilisation des **partenaires** idoines

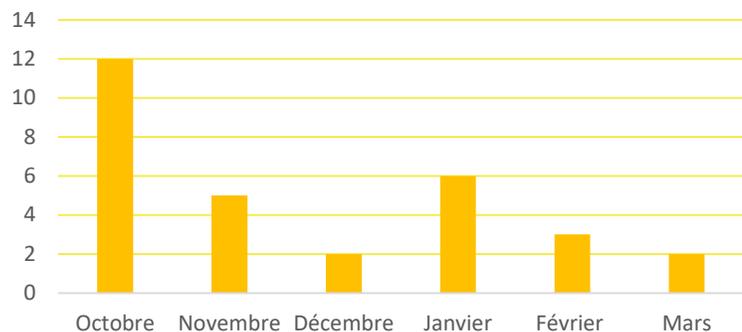
### MODALITÉS

Les stratégies déployées

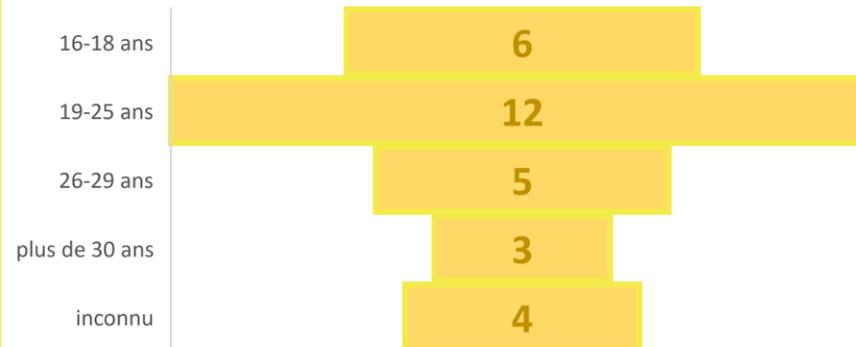


# 30 personnes rencontrées

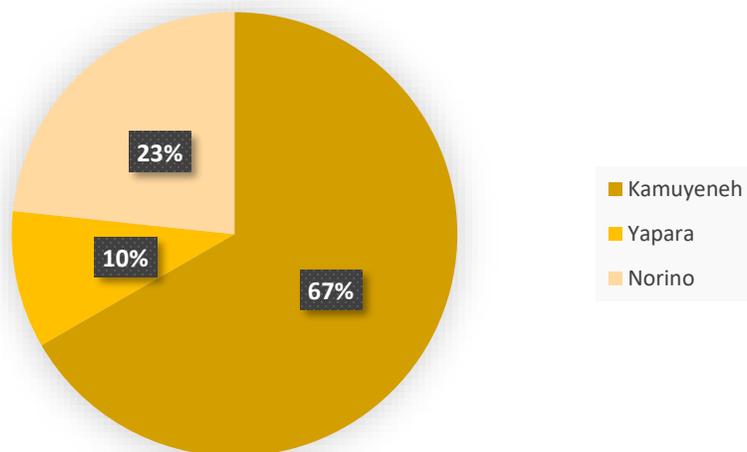
PÉRIODES DE RENCONTRE



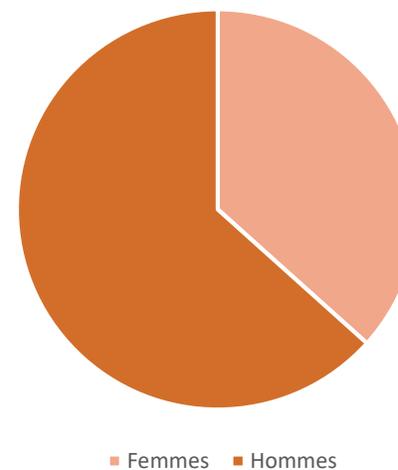
AGE DES PERSONNES RENCONTRÉES



PERSONNES RENCONTRÉES PAR LIEU DE RÉSIDENCE



PERSONNES RENCONTRÉES PAR GENRE



# 15 personnes accompagnées



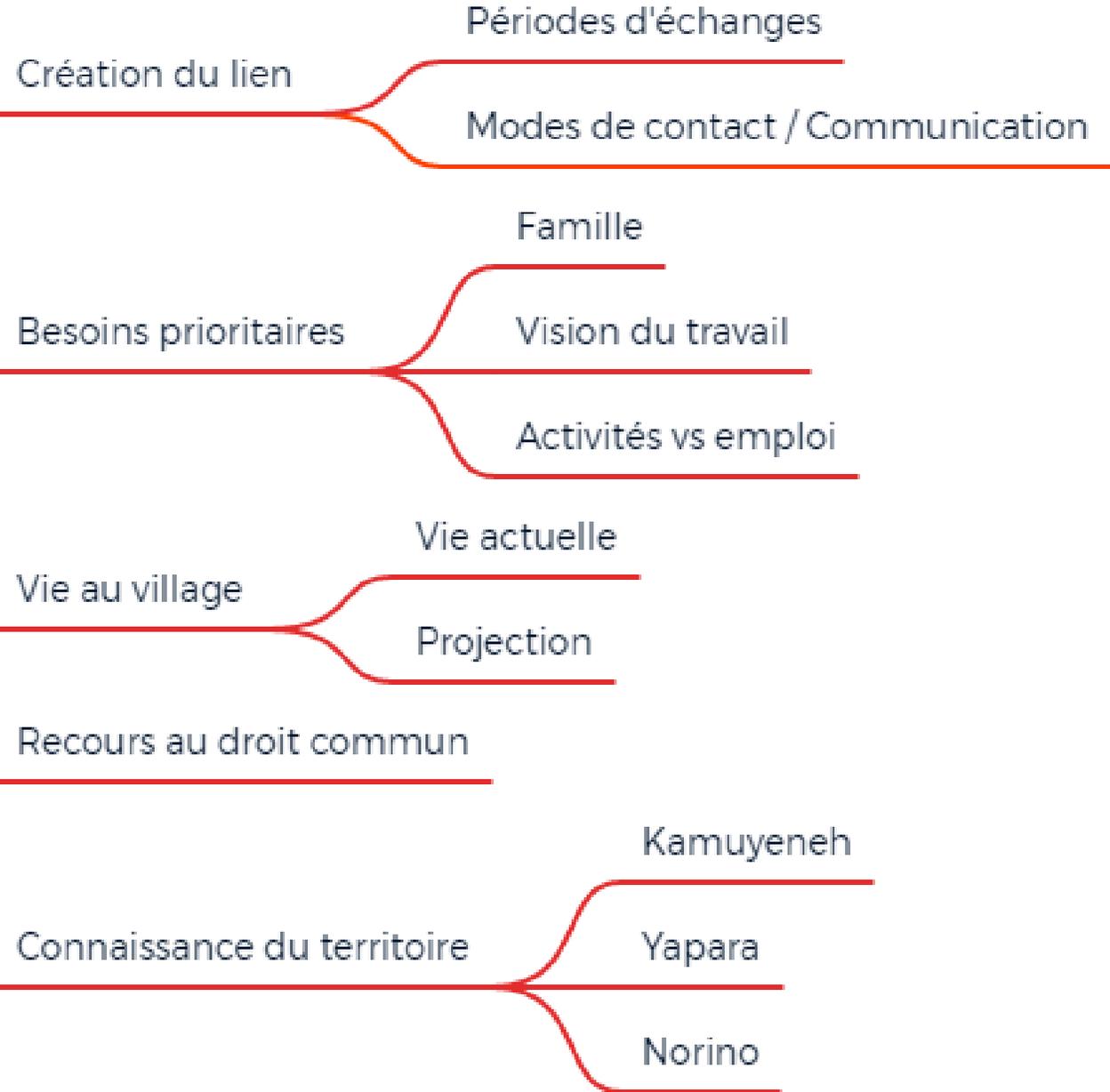
- 53% des jeunes **remobilisés vers le droit commun** :
- 1 demande de titre de séjour
  - 4 demandes de carte vitale/ouverture de compte Ameli
  - 1 inscription directe en ML suite à notre intervention
  - 1 recrutement en ACI
  - 1 entrée en formation
  - Un accompagnement systématique à l'élaboration du projet professionnel



- 22 ans en moyenne
- 8 de femmes et 7 hommes
- 5 sont responsables de foyer
- 73% titulaires d'un diplôme infra bac (1 titulaire d'un bac pro)



**La connaissance du public**



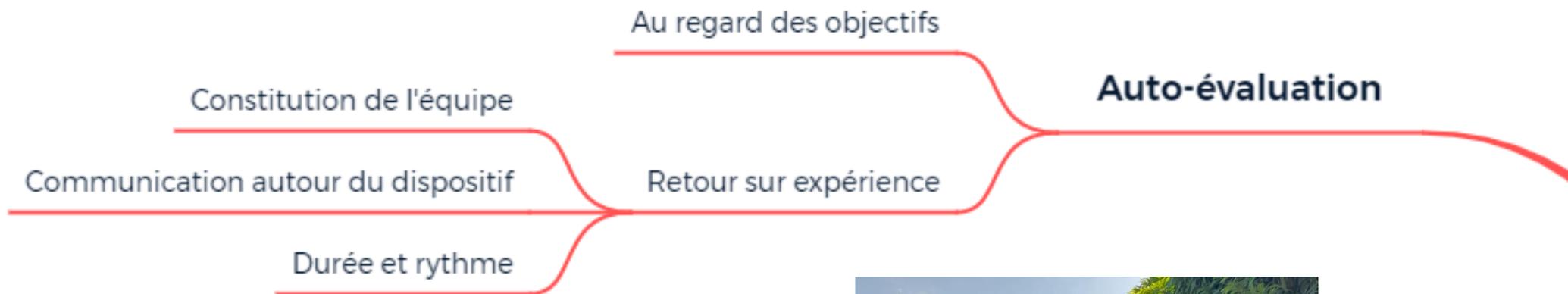
Avril 2022						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

**Le mercredi : Ciné  
Débat**

**Avec OIM :  
Fabrik à Talents  
3 jours pour  
prendre son envol**

Mai 2022						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

**Tournoi Sportif**





**MERCI**

